

République française - Département de la Haute-Savoie

Syndicat Intercommunal de Flaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du Mercredi 30 novembre 2022

Objet : Création de postes

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 Novembre à 18 h 30,

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie à Arâches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches : Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Marjolaine LEVEQUE

Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Laurène CAUL-FUTY, Jeanne VAUTHAY

Etaient excusés : Kader KHADRAOUI, Inès NAVILLOD, Julien DELEMONTEX, Sophie DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/11/2022

Présents : 7

Date d'affichage : 24/11/2022

Votants : 7

Votes pour : 7

-

Votes contre : 0

-

Abstention : 0

Monsieur Le Président propose au Comité la création d'emploi d'agent technique territorial, à temps complet, en raison des stagiairisations.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- décide de créer 2 postes permanents à temps complet d'agent technique territorial à compter du 1^{er} janvier 2023,
- le responsable de ce poste de travail sera astreint à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures,
- la rémunération et la durée de carrière de ces agents sera celle fixée par la réglementation en vigueur pour le cadre d'emploi concerné,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget principal 2023,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour copie conforme au registre

Le Président, M. Johann RAVAILLER

